

DELIBERATION

61 (5.3)

Le 3 septembre 2020, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle ANDRENA à Andrézieux-Bouthéon, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 août 2020

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, DUCREUX, SPADA, BAYET, INCORVAIA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, KHEBRARA, FRANC, KARA, MARRET, MOINE, CEYTE, JACOB, SORGI, CAMPEGGIA.

Procuration : Monsieur LEGROS à Monsieur JACOB

Absent : Monsieur MAGALHAES

Secrétaire : Madame BRUEL

Objet : Modification de la composition des groupes de travail

Monsieur le Maire expose que la démission d'un Conseiller Municipal entraîne également la vacance des sièges qu'il occupait dans les différentes instances.

Il indique qu'il convient d'assurer le remplacement de Monsieur Jean-Marc PANGAUD et de Madame Brigitte CHAVANCE, démissionnaires, par la désignation d'un nouveau membre dans les groupes de travail suivants : Jeunesse, Education et Citoyenneté / Attractivité, Animations, Evènementiel/ Cadre de vie et Déplacements / Sport, Santé et Loisirs / Commerce, Artisanat et Entrepreneuriat / Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique / Culture, Patrimoine et Tourisme / Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements.

Il précise que les groupes de travail Solidarité et Cohésion sociale / Finances et Personnel / Générations séniors et Egalité femme-homme demeurent inchangés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** :
 - **Monsieur Pascal CAMPEGGIA** pour siéger au sein des groupes de travail suivants : Cadre de vie et Déplacements / Sport, Santé et Loisirs / Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique / Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements.
 - **Monsieur André LEGROS** pour siéger au sein des groupes de travail suivants : Jeunesse, Education et Citoyenneté / Attractivité, Animations, Evènementiel / Culture, Patrimoine et Tourisme / Commerce, Artisanat et Entrepreneuriat.
- **PREND ACTE** de la nouvelle composition des groupes de travail comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20200904-61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/09/2020

Affichage : 04/09/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION

61 (5.3)

| | |
|---|--|
| Jeunesse, Education et Citoyenneté | Solidarités et Cohésion sociale |
| <ul style="list-style-type: none">- Céline MONTAGNON- Pascal GALONNET- Isabelle BOIS-CARTAL- Marie FRANC- Ludovic CEYTE- André LEGROS | <ul style="list-style-type: none">- Nicole BRUEL- Muriel SPADA- Emmanuel ROBERT- Noélia SEGUIN- Mauricette MOINE- Catherine SORGI |
| Attractivité, Animations, Evènementiel | Finances et Personnel |
| <ul style="list-style-type: none">- Eric VOCANSON- Pascale DUMAZET- Stéphane FAVEYRIAL- Marie FRANC- André LEGROS- Mauricette MOINE | <ul style="list-style-type: none">- Marc MONTEUX- Michèle DUCREUX- Leihla KHEBRARA- Emmanuel ROBERT- Catherine SORGI- Marcel JACOB |
| Cadre de vie et Déplacements | Culture, Patrimoine et Tourisme |
| <ul style="list-style-type: none">- Pierre Julien MARRET- Pascale DUMAZET- Ludovic MAGALHAES- Emmanuel ROBERT- Ludovic CEYTE- Pascal CAMPEGGIA | <ul style="list-style-type: none">- Hélène FABRE- Michèle DUCREUX- Muriel SPADA- Isabelle BOIS-CARTAL- André LEGROS- Catherine SORGI |
| Sport, Santé et Loisirs | Généralités seniors et Egalité femme-homme |
| <ul style="list-style-type: none">- Cyrille CHAPOT- Niyazi KARA- Stéphane FAVEYRIAL- Marie FRANC- Marcel JACOB- Pascal CAMPEGGIA | <ul style="list-style-type: none">- Marie-Claire GRANGE- Muriel SPADA- Noélia SEGUIN- Stéphane FAVEYRIAL- Mauricette MOINE- Catherine SORGI |
| Commerce, Artisanat et Entreprenariat | Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements |
| <ul style="list-style-type: none">- Carl INCORVAIA- Leihla KHEBRARA- Niyazi KARA- Pascal GALONNET- Ludovic CEYTE- André LEGROS | <ul style="list-style-type: none">- Patrick BAYET- Niyazi KARA- Pascale DUMAZET- Ludovic MAGALHAES- Pascal CAMPEGGIA- Marcel JACOB |
| Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique | |
| <ul style="list-style-type: none">- François DRIOL- Nicole BRUEL- Patrick BAYET- Carl INCORVAIA- Pascal CAMPEGGIA- Marcel JACOB | |

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 4 septembre 2020

Le Maire,
François DRIOL

